



Seule la médiathèque est ouverte au public actuellement.

**Exposition «Les Recycleurs» et «Le vol de la mouche», du 2 au 30 avril,
La Mezzanine - Tout public - gratuit**

Artiste local, Elouan Le Gonidec alias Elouan# expose une partie de son travail. Il élabore à partir d'objets de récupération des sculptures. Il propose aussi «Le vol de la mouche» où le pinceau semble être guidé par une mouche. Une rencontre avec l'artiste est également programmée le 17 avril toute la journée à la médiathèque. Vous pourrez échanger avec lui sur sa démarche artistique et découvrir son travail.



**Scrapbooking pour adultes,
samedi 24 avril de 14h à 16h30
La Parenthèse - gratuit
inscription sur www.lequatro.fr**

Floriane vous invite à créer un calendrier tendance, à offrir ou à s'offrir. Le Home déco se fait en une séance. Venez avec vos propres photographies afin de personnaliser votre projet



**Trésors de plantes printanières
aux vertus guérissuses,
samedi 10 avril de 14h30 à 17h30
La Parenthèse - Adultes - gratuit**

Reconnaissance des plantes nourricières et guérissuses (éléments de botanique, approche sensorielle, vertus), réalisation pratique d'un baume et dégustation de tisanes de saison. Intervenante : Frédérique Deroche, animatrice nature de l'association Des graines et des brouettes formée en herboristerie.

**Grainofête ! Samedi 3 avril à 10h30 -
Adultes - gratuit**

Venez troquer vos plants, graines et boutures : tout s'échange ! Pensez à les étiqueter et les identifier, apportez une caissette ou panier pour emporter le fruit de votre troc.

Emeline Le Gleuher, présidente de l'AMAP et gérante de la ferme de Kemer Skouer sera présente pour une démonstration et réalisation de semis.



**Les horaires de la médiathèque
s'adaptent !**

Le mardi de 12h à 19h
Le mercredi de 10h à 18h
Le jeudi est réservé à l'accueil des scolaires
Le vendredi de 12h à 18h
Le samedi de 10h à 18h
**(ouverture en continu le samedi)
En Avril pas d'ouverture les dimanches.**

**Le musée de la Carte Postale est fermé
jusqu'à nouvel ordre.**

LE MOT DU MAIRE

La crise sanitaire se prolonge et le moral plonge

A quand l'ouverture de nos restaurants ? A quand le partage du pot de l'amitié dans nos bars ? A quand la reprise des animations culturelles ?

Autant de questions sans réponse qui sont anxiogènes pour chacun de nous.

Mais nous devons en aucun cas relâcher nos efforts. Les cas positifs à Baud n'ont jamais été aussi élevés, surtout chez les jeunes !

Donc respectez plus que jamais la distanciation sociale, le port du masque et le lavage fréquent des mains. Aérez vos maisons et vos lieux de travail. Les beaux jours le permettent davantage.

Avec l'Agence Régionale de Santé, nous organisons à Baud un centre de vaccination sur 3 jours début avril pour la première injection Pfizer et début mai pour la deuxième injection. Ce sont 750 doses qui vont être délivrées pour les Baudiviens. Le planning des rendez-vous a vite été complet. N'appellez plus la mairie ! Si vous n'avez pas réussi à obtenir de rendez-vous, les pharmaciens et les médecins poursuivent la vaccination au sein de leur cabinet ou officine, sans oublier le vaccinodrome de Pontivy.

Cette crise est tenace et l'absence de perspective nous interroge sérieusement quant à l'organisation des animations sportives, festives et musicales de l'été et de l'automne. Le dernier discours d'Emmanuel Macron nous fixe un nouveau cap, nous demandant de fournir un effort supplémentaire. Ecoles et crèches sont fermées. Retour des élèves en maternelle et primaire le 26 avril. Collégiens et lycéens resteront en distanciel jusqu'au 3 mai.

Les sorties quotidiennes sont limitées à un rayon de 10 km autour du domicile, sans limitation de durée jusqu'à 19h. Les déplacements interrégionaux sont interdits à partir du 5 avril.

Une majorité de nos commerçants vont devoir refermer boutique jusqu'à mi-mai et le calendrier de réouverture des lieux culturels, des bars, des restaurants,...devrait être annoncé prochainement par le gouvernement.

Tenez bon face cette forte poussée de l'épidémie. Vaccinez-vous et soyez très prudents.

**Pascale GILLET
Maire de Baud**

LA MAIRIE VOUS INFORME :

Appel aux dons : la commission citoyenneté recherche des bouteilles plastiques de couleurs... Ainsi que des bouteilles d'une contenance de 5 litres et plus, même des bidons plastiques et des canettes pour réaliser les décorations de cet été.



Centre aquatique : le nom du futur centre aquatique est arrêté ! Ce sera donc le «Tri'Eau», clin d'oeil au «Quatro» déjà existant et référence aux trois bassins. Si toutes les conditions le permettent, l'ouverture est prévue pour le mois de mai.



Journée de l'autisme : le 2 avril est la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. La municipalité s'associe à l'événement et pour l'occasion, la mairie sera éclairée en bleu. Ce handicap touche près d'une personne sur 100 en France, soit près de 700 000 personnes avec une plus forte prévalence chez les garçons.

Pâques en fête : la poule Cocorette a perdu la tête et ne retrouve plus ses œufs. Ses 6 œufs sont à chercher dans les vitrines des commerçants baldiviens. Nul doute qu'elle récompensera les enquêteurs avec de délicieux chocolats ! Jeu destiné aux enfants et ados du 20 mars au 17 avril, sans obligation d'achats. Bulletin de participation disponible à partir de mi-mars dans les boulangeries baldiviennes, en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.



Recrutements au SAAD : le Service d'Aide et d'Accompagnement Domicile (SAAD) Evel Blavet recherche plusieurs aides à domicile pour assurer la continuité de son service auprès de ses bénéficiaires. Plusieurs postes sont disponibles pour des interventions sur les secteurs de Baud, Guénin, Melrand, Bieuzy. Renseignements auprès de Martine CAMLANN au 02.97.08.00.10 ou par mail à l'adresse : saad-cantondebaud@mairie-baud.fr

Bien vivre ensemble



Au retour des beaux jours, vous êtes nombreux à vous réapproprier votre jardin aussi bien pour l'embellir que pour en profiter ! Quelques rappels :



Il est interdit de brûler des végétaux dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage et les épluchures car cette **combustion est très polluante et cancérigène.**

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans un composteur individuel. Toute infraction est passible d'une contravention de 450€ selon l'article 131-13 du code pénal.

Rappels des horaires de tonte :

- du lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.



Quand ?	Où ?	Quoi ?
Samedi 3	Marché hebdomadaire	Vente de pâté de sanglier organisée au profit du Téléthon.



Pour le bien de tous, le port du masque est obligatoire dans l'agglomération, entre les panneaux d'entrée et de sortie de la commune. Depuis le 26 mars dernier, le port du masque obligatoire est étendu dans toutes les communes du Morbihan entre 6h et 20h.

Poisson d'avril Jeudi 1^{er} avril



Joyeuses Pâques Dimanche 4 Avril



CCAS

Baldibus : au cours des mois de mars et avril le Baldi'bus vous transportera exceptionnellement le jeudi après-midi et non le vendredi. Prenez rendez-vous auprès du CCAS au 02.97.08.01.46 au plus tard le mercredi avant 18h.



Visites de courtoisie : Tous les mardis après-midi, quatre jeunes volontaires de 18 à 25 ans, Adrien, Albane, Mobarak et Mikaël employés dans le cadre d'un service civique, ont pour mission de favoriser l'autonomie et le bien-être des seniors.



L'objectif de cette collaboration entre l'association Unis-Cité et le Centre Communal d'Action Sociale est de lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées et de développer les échanges et les rencontres entre générations. Concrètement, ils interviennent en binôme auprès de personnes vivant à leur domicile pour une visite d'une durée de 1h à 1h30.

Leur démarche est différente d'une personne à une autre : jouer aux dominos ou au scrabble, réaliser un recueil de mémoire, s'approprier les nouvelles technologies, apprendre à communiquer avec leur famille habitant souvent à quelques centaines de kilomètres ou encore en dehors des frontières. Ces visites conviviales sont totalement gratuites.

Renseignements auprès du CCAS au 02.97.08.01.46